RÉGION DES SOURCES

FERTILE EN POSSIBILITÉS

MRC des Sources

agenda 21 DES SOURCES

CRÉDITS

Rédaction et révision

- Louise Beaudoin
- Marc Cantin
- Nathalie Durocher
- Guylaine Frigon
- Frédéric Marcotte
- Marie-Eve Morin
- Daniel Pitre
- Alain Roy

Conception graphique et photographie

- Lubie communication interactive
- Virage multimédia
- Sylvain Laroche, photographe

ISBN 978-2-9814816-1-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-9814816-0-3 (version PDF)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2014

Ce document constitue l'outil de référence de l'Agenda 21 des Sources et de son plan d'action 2014-2017.
Il peut être reproduit en tout ou en partie à la condition d'en mentionner la source.

Dédicace

À toutes les personnes qui ont cru à l'Agenda 21 des Sources, qui ont contribué à son adoption et qui participeront à sa mise en œuvre. Soyons-en fiers!

agenda 21 DES SOURCES

LA VISION

« En 2025, la MRC des Sources est une région caractérisée par une **population fière** qui se renouvelle grâce à l'**attractivité de son territoire**. Les résidents la choisissent pour sa **qualité de vie** et ses **opportunités d'affaires et d'emploi**. L'**autonomie collective** reflète le pouvoir d'agir des individus qui y habitent. Le développement d'un pôle de **compétitivité technologique, la saine gestion de l'eau et la protection des différents paysages** ainsi que l'emphase mise sur la **formation continue** sont les assises de son **développement durable**. »*

***Vision adoptée par le Conseil de la MRC des Sources le 21 janvier 2013 par la résolution 2013-01-8283**

Hugues Grimard,
préfet de la MRC des Sources et
co-président du comité d'orientation
de l'Agenda 21 des Sources

MOT DE HUGUES GRIMARD

La première fois que j'ai entendu parler de l'Agenda 21 local, je dois admettre que je me suis vraiment demandé « Qu'est-ce que c'est et dans quoi on s'embarque? » Après avoir vu, en France notamment, comment une région pouvait se relever de difficultés économiques et sociales avec un outil de planification tel que l'Agenda 21 local, j'ai vite compris que c'était un projet parfait pour notre région et que nous pouvions relever le défi.

Je suis très fier que la MRC des Sources ait réussi à unir un nombre considérable de partenaires autour d'une seule et même vision de développement pour construire cet outil et pour voir autrement la région. Nous passons à une nouvelle ère. Avec l'Agenda 21 des Sources, l'ensemble de nos démarches favorisera l'innovation dans un esprit de développement durable. Notre plan d'action est conçu pour protéger l'environnement, la qualité de vie personnelle et professionnelle de nos citoyens et pour diversifier notre économie. Nos actions mènent toutes à bâtir notre région sur des bases solides qui la rendront forte et fière.

Nous sommes la première MRC au Québec à adopter un Agenda 21 local. Vous ne savez peut-être pas encore ce que c'est et comment ça va changer votre vie, mais nous nous engageons à vous le faire découvrir. Vous croyez déjà aux bienfaits du développement durable, avec l'Agenda 21 local, nous allons vous amener plus loin. Faites comme tous les partenaires qui ont construit avec nous la vision et le plan d'action et posez des gestes concrets pour atteindre les cibles. Vos actions feront toute la différence.

Je tiens à remercier tous les partenaires qui ont contribué financièrement à la réalisation du projet, tous les membres du comité d'orientation, tous les citoyens qui ont partagé leurs réflexions et les membres du comité de coordination qui rendent concret ce rêve.

MOT DE DANIEL DUMAS

L'Agenda 21 des Sources est un outil de planification et de mise en œuvre territoriale du développement durable. Il est le fruit d'une démarche participative et je tiens à remercier toutes les personnes - citoyens, organismes, agents, élus - qui ont activement contribué à le rendre possible. Mais pour avancer, ce nouvel outil de développement a besoin de l'ensemble des acteurs du territoire des Sources pour le partager et le faire vivre, sinon il restera une liste de bonnes intentions.

Notre Agenda 21 devra relever quelques défis majeurs. D'abord, celui de la compréhension et de l'appropriation des principes du développement durable. Ensuite, celui d'agir tous ensemble dès à présent pour répondre non seulement aux besoins quotidiens d'une région mais également de se projeter sur le long terme, de contribuer aux enjeux de demain par l'innovation et la créativité de nos concitoyens et de nos entrepreneurs. Ne sommes-nous pas une région «fertile en possibilités»? Enfin, celui de mesurer régulièrement toutes les initiatives ou projets qui feront avancer les actions proposées dans ce document. Nous devrons rendre compte de ces résultats en fonction de nouveaux indices de performance économique, sociale et environnementale.

Le développement durable nous concerne tous. Pour l'avenir de nos enfants et pour celui de notre territoire, tous les acteurs que sont les élus, les citoyens, les entreprises, et les agents de développement ont désormais l'obligation de se mettre au service de l'avenir, de notre avenir d'ici 2025. Je prédis que nous serons à la hauteur de nos ambitions.

Daniel Dumas,
Président de la SADC des Sources et co-président du comité d'orientation de l'Agenda 21 des Sources

Qu'est-ce qu'un **Agenda 21 local?**

C'est une démarche qui prend en compte, à l'échelle locale, des préoccupations planétaires affirmées depuis la Déclaration de Rio en 1992. Elle a pour finalité de mettre en application la notion de développement durable et de ses principes dans tous les aspects de la réalité d'un territoire : comportements, vie sociale et culturelle, environnement, économie, relations avec les territoires proches et lointains. Pour la MRC des Sources, il s'agit d'un outil de planification intersectoriel qui permettra d'agir localement sur le développement de la région en respect des personnes qui l'habitent, des ressources qui s'y retrouvent et des moyens disponibles.

La MRC des Sources est la première au Québec à entreprendre cette démarche à l'échelle d'une MRC. Elle s'est inspirée du modèle français en participant à des échanges de coopération avec la France. La MRC des Sources a adopté l'Agenda 21 local et le plan d'action le 17 février 2014.

Les conditions de succès

La réussite d'une démarche d'Agenda 21 local est tributaire des conditions de succès suivantes autant dans sa conception que dans sa mise en œuvre.

1. La participation des acteurs;
2. L'organisation du pilotage;
3. La transversalité;
4. L'évaluation;
5. Une stratégie d'amélioration continue.

Les finalités

Les actions découlant du plan d'action doivent agir positivement sur au moins une des finalités du développement durable suivantes. Toutefois, ces actions ne doivent pas aller à l'encontre d'aucune des finalités.

1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère;
2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources;
3. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations;
4. Épanouissement de tous les êtres humains;
5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les enjeux du territoire priorisés

Plus de 250 personnes ont participé aux activités de consultations organisées pour la construction de l'Agenda 21 des Sources. Leurs échanges et leurs réflexions ont permis de prioriser 6 enjeux et de définir la stratégie afin d'agir sur ces enjeux concrètement.

1. L'équilibre démographique;
2. Protection des plans d'eau du territoire;
3. Diversification économique;
4. Responsabilisation des entreprises au développement durable;
5. Scolarisation, réussite scolaire et amélioration des compétences;
6. Identité de la MRC.

PLAN D'ACTION

Seize objectifs stratégiques et trente-sept actions ont été retenus.

Il sera important, lors de leur réalisation, que les moyens tiennent compte d'une analyse différenciée selon les genres.

	Objectifs stratégiques	Actions
1	**Augmentation de la population habitant la MRC des Sources**	• Développer des incitatifs à l'établissement • Faire la promotion du territoire par une «Opération charme» • Prévoir une stratégie particulière pour faciliter l'accueil des immigrants et des immigrantes • Renforcer la structure d'accueil des nouveaux arrivants de la MRC
2	**Augmentation du % de population active pour favoriser l'équilibre de la pyramide des âges**	
3	**Augmentation de la population immigrante qui choisira de résider dans la MRC des Sources**	
4	**Conscientisation de l'impact du comportement de la population sur l'eau potable**	• Sensibiliser la population à une utilisation responsable de l'eau potable • Assurer une surveillance de la qualité de l'eau pour favoriser une action rapide et ciblée sur des problématiques en lien avec la pollution de l'eau
5	**Diminution de l'impact de l'action et de la présence des humains sur la qualité de l'eau des bassins versants**	• Évaluer l'impact de la présence humaine aux abords des cours d'eau de la MRC • Informer les riverains et les riveraines de l'impact de leurs habitudes sur les cours d'eau et les lacs de la MRC • Entreprendre une démarche permettant de diminuer l'impact des embarcations à moteur sur les plans d'eau du territoire de la MRC • Soutenir et valoriser les actions qui favorisent la protection des plans d'eau et des bassins versants
6	**Augmentation du nombre d'entreprises œuvrant dans la 2e et 3e transformation**	• Promouvoir la stratégie de diversification économique du territoire de la MRC des Sources • Développer une filière particulière qui démarque la MRC • Adapter le recrutement et l'accompagnement d'entreprises
7	**Amélioration des liens des entreprises avec le domaine de la recherche et de l'innovation**	• Créer un incubateur d'entreprises innovantes • Développer une expertise particulière en matière de traitement des eaux • Créer des liens entre les entreprises et les écoles de formation, les centres collégiaux de transfert technologique et les autres centres d'innovation pertinents
8	**Promotion de la culture entrepreneuriale**	• Maintenir et améliorer les activités de sensibilisation et de formation pour le développement de la fibre entrepreneuriale • Favoriser la relève entrepreneuriale

	Objectifs stratégiques	Actions
9	**Augmentation du lien entreprise / communauté**	• Faire connaitre les entreprises de la MRC auprès de la collectivité locale • Encourager la participation des entreprises de la MRC dans la communauté • Favoriser le développement de circuits courts dans le domaine agroalimentaire
10	**Conscientisation des entreprises au développement durable (DD)**	• Promouvoir le développement durable auprès des entreprises • Augmenter le nombre d'entreprises répondant aux exigences d'une certification en DD • Supporter et outiller les entreprises pour mieux agir selon les trois sphères du DD (économique, sociale et environnementale)
11	**Amélioration du niveau d'éducation et de qualification dans la MRC des Sources**	• Développer un partenariat avec une institution collégiale pour installer un centre d'études collégiales sur le territoire de la MRC • Créer un lien avec des institutions d'enseignement supérieur pour offrir diverses formations spécifiques sur le territoire • Maintenir et encourager le développement d'initiatives favorisant l'atteinte du diplôme de secondaire 5 • Développer des mesures de conciliation étude-travail-famille
12	**Développement d'une culture de formation continue**	• Encourager les entreprises au développement de formations en milieu de travail
13	**Développement de programmes de formation en lien avec les dynamiques socio-économiques du territoire de la MRC**	• Adapter la formation aux besoins des entreprises • Augmenter l'offre de formation professionnelle et en favoriser l'accessibilité
14	**Développement d'une identité favorisant la fierté locale**	• Créer une image de marque de la MRC des Sources et la diffuser
15	**Amélioration de l'image médiatique**	• Créer une image de marque de la MRC des Sources et la diffuser
16	**Amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population de la MRC des Sources**	• Promouvoir les ressources et les services de la MRC des Sources • Favoriser l'accessibilité à une offre diversifiée de loisirs et de culture • Développer l'offre en services et commerces • Améliorer les infrastructures de communication • Favoriser l'intégration au marché du travail par le développement d'emplois adaptés

LES COMITÉS

Le comité d'orientation :

Le comité d'orientation est le gardien de la vision et s'assure que les actions auront une influence positive sur les enjeux priorisés, les conditions de succès et les finalités essentielles. Ses membres sont des représentants d'organismes en développement socioéconomique de la région ou des citoyens bénévoles établis sur le territoire, présents lors de l'adoption de l'Agenda 21 local par le conseil de la MRC des Sources en février 2014.

Les membres sont :

- **M. Hugues Grimard**, préfet de la MRC et co-président de l'Agenda 21 des Sources
- **M. Daniel Dumas**, président de la SADC des Sources et co-président de l'Agenda 21 des Sources
- **Mme Gaby Beaudoin**, CLE d'Asbestos
- **M. Henri-Paul Bellerose**, citoyen bénévole
- **Mme Sylvie Chaîné**, citoyenne bénévole
- **M. Rachid El Idrissi**, CLD des Sources
- **M. Marc Grimard**, SADC des Sources
- **Mme Sylvie Khawaja**, CDC des Sources
- **M. Mario Morand**, CSSS des Sources
- **M. Christian Provencher**, CS des Sommets

Le comité de coordination :

Le comité de coordination a la responsabilité de mettre en œuvre les actions prévues au plan d'action et de promouvoir l'Agenda 21 des Sources afin qu'un maximum de partenaires adhèrent à la démarche.

Les membres sont :

- **M. Marc Cantin**, coordonnateur de l'Agenda 21 des Sources, CLD des Sources
- **M. Alain Roy**, chargé de projet de l'Agenda 21 des Sources, CDC des Sources
- **Mme Nathalie Durocher**, CSSS des Sources
- **M. Frédéric Marcotte**, MRC des Sources
- **Mme Marie-Eve Morin**, CLD des Sources
- **M. Daniel Pitre**, SADC des Sources

Bien que le projet d'Agenda 21 local ait démarré en 2010, le développement durable est au cœur des préoccupations des organismes de développement depuis plus longtemps. Ainsi, nous tenons à souligner la contribution essentielle de nombreuses personnes au développement durable. Sachez que l'on pense à eux et que nous reconnaissons le travail accompli pour faire avancer le projet.

REMERCIEMENTS

La construction et l'adoption de l'Agenda 21 des Sources ont été rendues possibles grâce à la participation financière des partenaires suivants :

Les réflexions qui ont permis de définir l'Agenda 21 des Sources ont nécessité la participation de citoyens bénévoles.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux forums citoyens.

La construction de l'Agenda 21 des Sources est une réalisation de la **MRC des Sources** en collaboration avec le **CLD des Sources**, la **CDC des Sources**, le **Centre local d'emploi d'Asbestos**, la **Commission scolaire des Sommets**, le **Centre de santé et de services sociaux des Sources** et la **SADC des Sources**.

Un remerciement spécial à nos partenaires français Mme Sandrine Fournis, chef du bureau des Territoires du MEDDE-CGDD-SEEIDD-IDPP4 et M. Philippe Senna, chargé de mission Agenda 21 au bureau des Territoires du MEDDE, qui nous ont guidés tout au long de cette démarche.

MRC des Sources
309, rue Chassé, Asbestos (Québec) J1T 2B4
Téléphone : 819 879-6661
www.mrcdessources.com

ISBN 978-2-9814816-1-0 (version imprimée)